

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## BOURSE AUX JOUETS, CYCLES et MATERIEL DE PUERICULTURE VILLE DE GONESSE

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022  
SALLE DES FETES JACQUES BREL

**5 € les 2 mètres linéaires**

Bulletin d'inscription à retourner, complété et signé avant le 28 octobre 2022 à :

Mairie de Gonesse  
Direction de la Communication et de l'évènementiel  
Service Manifestations, Fêtes et Jumelage  
66 rue de Paris  
BP 10060  
95 503 Gonesse cedex

### Information concernant l'exposant :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....Code Postal : .....

☎ : .....

Numéro de votre pièce d'identité : .....

Date de délivrance : .....Par : .....

Souhaite un stand (2 mètres) pour exposer :

- Des jouets, des jeux\*
- Des vélos\*
- Du matériel de puériculture\*

*\*Remplir le(s) tableau(x) joint(s) en donnant le descriptif de chaque jouet, jeu ou article de puériculture.*

Souhaite que mon (mes) enfant(s) expose(nt) leurs jouets ou jeux :

- Le ou les enfant(s) sera ou seront sous ma responsabilité (l'un des parents)
- Le ou les enfant(s) sera ou seront sous la responsabilité d'un adulte qui est :

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....Code Postal : .....

☎ : .....

Lien de parenté avec l'enfant : .....

Numéro de la pièce d'identité : .....

Date de délivrance : .....Par : .....

### Pièces à fournir :

- Photocopie de la carte d'identité de l'exposant
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Photocopie de la carte d'identité du responsable de ou des enfant(s) qui tient ou qui tiennent un stand, autre que les parents.
- Photocopie du pass sanitaire des personnes tenant le stand
- **Prévoir 5 € (prix des 2 mètres linéaires) à remettre à l'organisation le jour de la manifestation.**

### Informations utiles

#### **Horaires pour les exposants :**

- Installation de 7h30 à 8h30
- Vente de 8h30 à 16h00
- Rangement à partir de 16h30

#### **Horaire d'ouverture au public : de 8h30 à 16h**

**Les emplacements seront attribués dans l'ordre des inscriptions recueillies par le Service des Fêtes.**

#### **Chaque exposant s'engage à :**

- Respecter les horaires d'installation et de rangement.
- Assurer une présence continue tout le long de la manifestation. Les enfants ne devront pas rester seuls, la présence d'un adulte est obligatoire.
- Rendre son emplacement propre et emporter avec lui ses invendus.
- N'exposer que des articles en parfait état de fonctionnement et complets.
- La vente d'articles neufs, de vêtements et de livres sera interdite.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement lié à la bourse aux jouets et matériel de puériculture joint et en accepte les conditions de participation.**

Fait le : ..... A : .....

Signature :